



## SOIXANTE-DIXIÈME ANNIVERSAIRE DE LA REVUE *POPULATION*

### Retour sur la première année de publication de la revue *Population* : 1946

---

#### Avant-propos

La revue *Population* fête son soixante-dixième anniversaire. À cette occasion, nous republions quatre articles de l'année 1946, soit un dans chaque numéro de l'année 2016. Chacun de ces articles est accompagné d'un commentaire introductif en guise de préface, qui vise à réagir sur l'obsolescence ou l'actualité du sujet traité et les déplacements de problématique, analysés avec le regard du XXI<sup>e</sup> siècle (cf. avant propos du n°1).

Après l'article d'Alfred Sauvy intitulé « Évaluation des besoins de l'immigration française » (n° 1, 1946), introduit par François Héran et publié dans le n° 1, 2016, et le deuxième numéro de l'année qui a republié un article de Paul Vincent sur « Le vieillissement de la population, les retraites et l'immigration » (n° 2, 1946) commenté par Didier Blanchet, ce volume de la revue présente un article de démographie historique de Jean Meuvret sur « Les crises de subsistances et la démographie de la France d'Ancien Régime » (n° 4, 1946) analysé par Christine Théré et Isabelle Séguy. Le dernier volume publiera un article écrit par Jean Bourgeois sur « Le mariage, coutume saisonnière. Contribution à une étude sociologique de la nuptialité en France » (n° 4, 1946) commenté par Arnaud Regnier-Loilier et Wilfried Rault.

Olivia Samuel, Anne Solaz et Laurent Toulemon  
*Rédactrices et rédacteur en chef de la revue Population*

Tous les articles de la revue depuis 1946 sont numérisés et disponibles sur le site Internet de la revue ([www.revue-population.fr](http://www.revue-population.fr)) renvoyant sur les portails Cairn et Persée (pour les numéros les plus anciens), et également sur le portail Jstor (<http://www.jstor.org/>).





Isabelle SÉGUY\* et Christine THÉRÉ\*

---

## DÉMOGRAPHIE ET FAMINE : UN ARTICLE PIONNIER

Le texte de Jean Meuvret (1901-1971) sur les crises de subsistances est un classique de l'historiographie de l'après-guerre<sup>(1)</sup>. Il arrivait à point nommé pour poser les premiers jalons de l'histoire de la population, un champ alors en friche de l'histoire économique et sociale, dont Louis Chevalier (1946) venait précisément de souligner les enjeux dans un des premiers numéros de *Population*. Cet « article fondateur » a marqué plusieurs générations d'historiens et de démographes historiens, qu'ils aient eu ou non l'heur de bénéficier de l'enseignement que son auteur dispensait à l'École pratique des hautes études depuis 1951<sup>(2)</sup>. Meuvret possédait une connaissance exceptionnelle des fonds d'archives exploitables par l'histoire quantitative, pour aller plus avant dans des pistes de recherche déjà clairement dessinées, pistes qu'il comptait suivre lui-même et surtout qu'il incitait d'autres à suivre. Il fut parmi les premiers à dévoiler les richesses négligées des registres paroissiaux, source accessible et privilégiée pour reconstituer les mouvements de population de l'ère préstatistique et appréhender les caractéristiques démographiques du passé. Meuvret ouvrait ainsi la voie de la démographie historique, que ce soit la grande enquête sur « la population de la France de Louis XIV à la Restauration » que Louis Henry lancerait, avec l'aide de Michel Fleury, en 1958, les travaux pionniers de Pierre Goubert (1960, 1966) ou encore la magistrale étude sur la famine au temps du Roi Soleil de Marcel Lachiver (1991).

Engagé depuis plusieurs années dans la préparation d'une thèse sur le problème des subsistances pendant le long règne de Louis XIV, Meuvret avait publié deux articles en 1944, respectivement dans les *Mélanges d'histoire sociale* (les *Annales*, fondées par Marc Bloch et Lucien Febvre, avaient été rebaptisées

---

(1) Cet article a été réédité dans les *Études d'histoire économique* (1971), recueil d'articles publié peu avant la mort de l'auteur.

(2) Jean Meuvret a occupé la chaire d'histoire rurale de la VI<sup>e</sup> section « Sciences économiques et sociales » fondée en 1947 et dirigée par Lucien Febvre jusqu'en 1956, puis par Fernand Braudel, et qui deviendra par la suite l'EHESS. Normalien et agrégé d'histoire, il fut d'abord pendant une vingtaine d'années « caïman » et bibliothécaire adjoint à l'École normale supérieure avant d'entrer tardivement dans l'enseignement supérieur. Pour sa biographie, voir Cobb (1972), Soboul (1972), Goubert (1972, 1996, p. 151-156).

\* Institut national d'études démographiques.

en 1942) et dans le *Journal de la Société Statistique de Paris*<sup>(3)</sup>. Le premier discutait la qualité des mercuriales, la principale source à exploiter pour retracer l'histoire des prix des céréales, en ayant recours aux relevés hebdomadaires, si disponibles, de préférence aux évaluations annuelles, et s'interrogeait sur les chausse-trappes à éviter dans les conversions métrologiques et monétaires. Le second comportait d'importantes propositions méthodologiques pour la reconstitution du mouvement des prix : le choix de la médiane mobile, au lieu de la moyenne mobile, afin de supprimer l'influence des écarts extrêmes dans des séries très irrégulières, et l'année-récolte, comme cadre le plus pertinent pour saisir les fluctuations du prix des denrées alimentaires, en particulier pour rechercher leur impact sur les populations exposées à ces hausses.

Deux ans plus tard, l'article de *Population* précise et élargit l'analyse des « répercussions » démographiques des chertés (exceptionnelles). Meuvret en examine les mécanismes complexes et la possibilité ou non de les quantifier. À ses yeux, la part à attribuer au facteur épidémique en lui-même est impossible à déceler « statistiquement ». Il souligne aussi l'effet perturbateur des migrations de disette, susceptible de fausser la mesure. L'économie de chiffres fournis pour étayer les hypothèses peut surprendre. Comme le rappelait Albert Soboul (1972), l'auteur « ne succombait pas au vertige du nombre » contrairement à ce d'aucuns laissaient croire. Un des autres points les plus novateurs dans l'article est l'accent mis sur un phénomène passé relativement inaperçu jusque-là, et qui doit être pris en compte pour apprécier l'intensité de la crise : le fléchissement des naissances, mesuré selon le calendrier des conceptions, conséquence et symptôme caractéristique des crises tout autant – sinon plus – que la surmortalité. Enfin, le contraste mis au jour entre deux grands types de crises – crise aiguë, crise larvée – constitue aujourd'hui encore un des résultats majeurs d'une étude qui reposait finalement sur un nombre restreint de données, et dont la représentativité, à l'échelle du royaume, n'allait pas forcément de soi. Le graphique possède une force visuelle de démonstration toujours aussi frappante, même si l'auteur s'attarde peu sur la façon dont il est construit.

Vingt ans plus tard, Meuvret (1965a, 1965b) reconnaissait que la source mobilisée pour la courbe des prix était « pleinement inadéquate ». Mais il pouvait alors s'appuyer sur les travaux de ses « disciples » – au premier rang desquels Pierre Goubert – pour réaffirmer la corrélation souvent positive entre cherté des grains et crises démographiques, même si d'autres observations la contredisaient ou la nuançaient, comme celles de René Baehrel (1961) en Provence. Comme tout article fondateur, il fit débat et son contenu fut parfois caricaturé par ses adversaires. La distinction année de récolte/année civile fut notamment regardée comme un raffinement inutile, très coûteux en temps pour l'historien (Baehrel, 1954). Pierre Chaunu, en 1962, semblait sonner le

(3) Meuvret avait initié sa thèse sous la direction d'Henri Hauser (1866-1946). Il avait achevé d'en rédiger deux grandes parties en 1952, mais il renonça à soutenir sa thèse. Le manuscrit fut publié par ses « élèves » après sa mort (Meuvret, 1977-1988). Sur sa contribution à l'histoire économique, voir (Grantham, 1989).

glas, dans le style provocateur qui était le sien, des enseignements de Meuvret : « Il y a des crises de subsistances qui ne tuent pas, des crises démographiques en période d'abondance ; même quand la rencontre a lieu, elle n'est pas un lien simple de cause à effet... Ce n'est pas la faim concrètement qui tue, mais les à-côté de la faim [...] La crise de subsistances a cessé d'être *la tarte à la crème* de la démographie d'Ancien Régime » (Chaunu 1962). Meuvret n'en resta pas moins l'un des pionniers respectés de l'« école française de démographie » (Dupâquier, 1995 ; Kaplan, 2015 ; Séguy, à paraître).

La question du lien entre les disettes – terme qui signifie « chertés » à l'Époque moderne – et le mouvement naturel de la population, soulevée au XVIII<sup>e</sup> siècle (Meuvret s'appuie sur des réflexions – anonymes – publiées par Louis Messance dès 1766), poursuivie au XIX<sup>e</sup> siècle (Loua, 1867) et abondamment traitée dans la décennie 1980, a depuis été abandonnée par les historiens-démographes et les historiens-économistes. Le modèle de la crise de subsistance est connu et reconnu, bien que la corrélation entre hausse du prix des céréales et hausse de la mortalité ne soit pas aussi systématique que Jean Meuvret le pensait. Les crises de subsistance sont désormais considérées dans un contexte plus large. Les causes premières des disettes sont bien connues : les historiens du climat se sont attachés à en décrire les fluctuations aléatoires, autant que les tendances longues, qui tout au long du Petit âge glaciaire perturbent durablement les cycles et les techniques agricoles. Parallèlement, les historiens économistes ont révélé les carences du système productif et distributif au sein du royaume, certains freins relevant d'une réglementation rigide et parfois inadaptée, d'autres de facteurs démographiques (tels que le manque de main d'œuvre agricole après une succession de surmortalités). Cependant, des causes structurelles, plus profondes, doivent être évoquées. L'état de guerre quasi permanent durant le règne de Louis XIV non seulement ruine les populations, mais entrave aussi la circulation des blés d'une province à l'autre et en réserve surtout l'approvisionnement aux munitionnaires (agents chargés de la distribution des vivres et du fourrage aux troupes). Enfin, les mécanismes de solidarité mis en place, parfois depuis fort longtemps, par les municipalités et les œuvres de charité, permettent de réduire localement l'impact de la cherté sur les populations les plus pauvres. Mais ces aides alimentaires, qui s'organisent principalement dans les villes, ne manquent pas d'attirer mendiants et paysans ruinés, vite renvoyés dans l'errance tant que les institutions n'ont pas eu les moyens d'assumer l'assistance des citadins et des forains. Parallèlement à l'étude des causes, les historiens ont aussi pris en compte les conséquences des disettes et des famines. Si Jean Meuvret s'est intéressé aux impacts démographiques immédiats des disettes sévères, d'autres historiens ont considéré ceux qui surviennent à plus long terme, notamment les naissances perdues. Les travaux actuels s'attachent, quant à eux, à reconnaître les conséquences physiologiques, psychologiques, épidémiologiques de la malnutrition et de la famine, notamment au travers des très graves crises alimentaires des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.



## RÉFÉRENCES

- BAEHREL René, 1954, « L'exemple d'un exemple : histoire statistique et prix italiens », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 9(2), p. 213-226.
- BAEHREL René, 1961, *Une croissance : la Basse-Provence rurale*, Paris, Sevpen, 800 p.
- CHAUNU PIERRE, 1962, « Le Neubourg, quatre siècles d'histoire normande XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle [recension de l'ouvrage d'Adré Plaisse] », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 17(6), p. 1152-1168.
- CHEVALIER Louis, 1946, « Pour une histoire de la population », *Population*, 1(2), p. 245-256.
- COBB Richard, 1972, « Hommage à Jean Meuvret », *Bulletin de la Société d'histoire moderne et contemporaine*, n° 3, p. 5-9.
- DUPÂQUIER Jean (DIR.), 1995, *Histoire de la population française, 2. De la Renaissance à 1789*, Paris, PUF, Quadrige, 602 p.
- KAPLAN Steven, 2015, « A Legend in the field », in Kaplan Steven, *The Stakes of Regulation. Perspectives on Bread, Politics and Political Economy Forty Years Later*, Londres/New York, Anthem Press, p. 82-93.
- GOUBERT Pierre, 1960, *Beauvais et la Beauvaisis de 1600 à 1730*, Paris, Sevpen, 653 p.
- GOUBERT Pierre, 1966, *Louis XIV et vingt millions de Français*, Paris, Fayard, 354 p.
- GOUBERT Pierre, 1972, « Jean Meuvret (1901-1971) », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 27(1), p. 281-284.
- GOUBERT Pierre, 1996, *Un parcours d'historien. Souvenirs 1915-1995*, Paris, Fayard, 315 p.
- GRANTHAM George, 1989, « Jean Meuvret and the subsistence problem in early modern France », *Journal of Economic History*, 49(1), p. 184-200.
- LACHIVER Marcel, 1991, *Les années de misère : la famine au temps du Grand Roi*, Paris, Fayard, 574 p.
- LOUA Toussaint, 1867, « De l'influence des disettes sur les mouvements de population », *Journal de la société statistique de France*, 8, p. 94-97.
- MESSANCE Louis, 1766, *Recherches sur la population des généralités d'Auvergne, de Lyon, de Rouen et de quelques provinces et villes du Royaume*.
- MEUVRET Jean, 1944a, « L'histoire des prix des céréales en France pendant la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle », *Mélanges d'histoire sociale*, 5(1), p. 27-44.
- MEUVRET Jean, 1944b, « Les mouvements des prix de 1661 à 1715 et leurs répercussions », *Journal de la société statistique de Paris*, 85(3), p. 109-119.
- MEUVRET Jean, 1965a, « Demographic crisis in France from the sixteenth to the eighteenth century » [tr. M. Hilton], in Glass D. V., Eversley D.E.C. (eds.), *Population in History. Essays in Historical Demography*, Londres, E. Arnold, p. 507-522.
- MEUVRET Jean, 1965b, « Réflexions d'un historien sur les crises démographiques aiguës avant le XVIII<sup>e</sup> siècle », *Problèmes de mortalité : méthodes, sources et bibliographie historique. Actes du Colloque international, Université de Liège, 18-20 avril 1963*, Paris, Génin, p. 93-97.

**MEUVRET Jean**, 1977-1988, *Le Problème des subsistances à l'époque de Louis XIV*, Paris, EHESS- Mouton, (6 volumes).

**SÉGUY Isabelle**, 2016, « The French school of historical demography (1950-2000): Strengths and weaknesses », in Fauve-Chamoux Antoinette, Sogner Solvi, Bolovan Ioan (eds.), *A Global History of Historical Demography. Half a Century of Interdisciplinarity*, Bern, Peter Lang, p. 257-275.

**SOBOUL Albert**, 1972, « Jean Meuvret (1901–1971) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 19(1), p. 1-5.

---

Mots-clés : Démographie historique, crise de subsistance, mortalité, Jean Meuvret.

OCTOBRE  
DÉCEMBRE

N° 4 1946

# POPULATION



REVUE TRIMESTRIELLE  
DE L'INSTITUT NATIONAL  
D'ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES

## SOMMAIRE

- Alfred SAUVY. — Faits et problèmes du jour.  
Frank W. NOTESTEIN. — « The facts of life ».  
Jean BOURGEOIS. — Le mariage, coutume saisonnière.  
Contribution à une étude sociologique de la nuptialité en France.  
Jean MEUVRET. — Les crises de subsistances et la  
démographie de la France d'ancien régime.  
Jacques DOUBLET et H. PALMSTRÖM. — Problèmes démographiques en Norvège.  
Sully LEDERMANN. — La mortalité des adultes en France.  
Bernard QUILLON. — Les conditions d'existence des familles. Comparaison des revenus et des besoins familiaux suivant le nombre d'enfants.  
Paul VINCENT. — De la mesure du taux intrinsèque d'accroissement naturel dans les populations monogames.

### CHRONIQUES

La situation démographique, par Jean BOURGEOIS.  
Notes et documents. — Bibliographie critique.  
Législation. — Informations.

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE



# LES CRISES DE SUBSISTANCES ET LA DÉMOGRAPHIE DE LA FRANCE D'ANCIEN RÉGIME

*Une hausse exceptionnelle des prix des céréales coïncidant avec un accroissement des décès et un fléchissement des conceptions également exceptionnels, tels sont les traits caractéristiques des grandes crises de subsistances comme celles des années 1693 ou 1709. Mais ces phénomènes ne peuvent être clairement décelés que grâce à des décomptes faits par année de récolte et non par année civile. Les crises de ce type disparaissent dès la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cependant les hausses des prix continuent à exercer une influence sur les mouvements démographiques qui pour n'être pas aussi évidente n'en est pas moins importante.*

« Par les différentes recherches qu'on a faites, on s'est procuré la preuve que les années où le blé a été le plus cher ont été en même temps celles où la mortalité a été la plus grande et les maladies plus communes. » Ainsi se trouvait posé, dès 1766, dans un mémoire intitulé *Réflexions sur la valeur du blé tant en France qu'en Angleterre depuis 1674 jusqu'en 1764* et publié à la suite des *Recherches sur la population* de MESSANCE, un problème capital : celui de l'incidence des crises de subsistances sur la démographie de la France d'Ancien Régime. Problème d'ailleurs fort complexe qui se décompose en de multiples questions dont certaines ne sont guère solubles, tout au moins sous la forme qu'on leur donne habituellement, dont d'autres sont susceptibles de solutions approchées à la suite de recherches plus ou moins longues qui restent à faire mais dont le principe doit être posé.

★

Comment saisir la mortalité due aux crises de subsistances? On remarquera la prudence toute scientifique de l'auteur des *Réflexions*. Il part d'une constatation de fait : la coïncidence des maxima des prix du blé et des maxima annuels de la mortalité, mais il la com-

plète en ajoutant que ces années ont été aussi des années de morbidité maxima. Il serait donc assez vain de vouloir statistiquement déceler une différence spécifique entre des faits aussi étroitement associés : la mortalité par simple inanition, celle déterminée par une maladie mais imputable à la sous-alimentation, enfin la mortalité par contagion, cette contagion elle-même étant inséparable de l'état de disette qui contribuait non seulement au développement des maladies mais à leur propagation par le déplacement des pauvres mendiants. A l'époque contemporaine, hors le cas extrême de « misère physiologique », quelle part attribuer aux difficultés de ravitaillement dans les décès dont les causes officiellement déclarées ne préjugent pas ?

Nous pouvons, par contre, définir avec précision des années de mortalité exceptionnelle pour lesquelles l'excédent de mortalité peut être rapporté à une crise de subsistances. Ces années sont faciles à repérer. L'ordre de grandeur des phénomènes est ici tel que les témoignages concordants abondent. Les historiens les moins orientés vers l'étude des réalités économiques et sociales ne peuvent ignorer des événements comme ceux de 1693 ou de 1709. Il existe d'ailleurs sur eux un nombre assez considérable de monographies qui ne laissent aucun doute sur l'existence d'une relation de cause à effet entre la hausse des prix, la misère et la mort.

Mais si nous essayons de préciser davantage et de chiffrer cette mortalité, les difficultés surgissent. L'Ancien Régime a connu, mais tardivement, une statistique des mouvements de la population. Mais lorsqu'elle apparaît en 1772, les grandes crises de mortalité liées aux hausses exceptionnelles des blés appartiennent au passé. C'est plus haut, vers l'époque LOUIS XIV et aux siècles antérieurs, qu'il faut remonter pour pouvoir les étudier.

A ces époques point de statistiques. Nous possédons, par contre, sporadiquement et de qualité souvent douteuse jusqu'en 1667, très largement conservée et de qualité généralement bonne depuis 1667, la source essentielle de toute étude démographique rétrospective : les registres de baptêmes, mariages et décès. Les dernières années du règne de LOUIS XIV apparaissent donc comme l'époque la plus favorable, ou tout au moins la moins défavorable, à une recherche de ce genre.

Mais un piège nous guette, assez grossier pour qu'on s'étonne que tant d'érudits excellents s'y soient laissés prendre, assez grave pour qu'on le signale avec une insistance particulière. On croit savoir ce qu'on a dit lorsqu'on a parlé d'année de crise. Mais quelle réalité concrète recouvre le mot année ? Météorologiques, agronomiques, économiques ou démographiques, les fluctuations qui sont l'objet de nos études ne s'enferment pas sans inconvénient dans le cadre arbitraire de l'« année civile » du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

L'inconvénient est ici majeur. Les hausses exceptionnelles des prix des grains se développent naturellement dans le cadre d'une année de récolte et elles n'apparaissent qu'avec des altérations

extrêmement fâcheuses dans le cadre de l'année civile (1). Mais l'expérience prouve qu'il en va de même pour les hausses exceptionnelles de mortalité des années de disette. Le moindre dépouillement fait mois par mois des registres paroissiaux permet de s'en rendre compte. Le blocage des décès du 1<sup>er</sup> août au 31 juillet met en relief des hausses qu'atténue singulièrement le décompte habituel.

Ainsi se trouvent frappées de caducité, tout au moins au point de vue où nous nous plaçons, des publications pourtant méritoires comme celles d'OURSEL (introduction au tome V de *l'Inventaire des archives de Dijon*), de BROSSARD pour Bourg-en-Bresse et de FAIDHERBE pour Roubaix. Si, comme nous le croyons, un dépouillement plus étendu des données contenues dans les registres paroissiaux doit être entrepris un jour sous forme collective et sur un plan national, on devra exiger que les fiches originales, qui devront être conservées, portent un décompte mensuel et que la publication des résultats fournisse des totaux calculés par années de récolte.



Un argument supplémentaire en faveur de la réforme que nous proposons peut être tiré de l'étude des conceptions. La baisse des conceptions semble avoir échappé à l'attention des érudits qui se sont occupés des crises anciennes. Elle est cependant un fait incontestable et symptomatique. On l'observera en décalant de neuf mois les baptêmes et en suivant ainsi, mois par mois, l'évolution des conceptions. On peut ainsi obtenir un graphique doublement caractéristique d'une année de crise de subsistances : on y voit à peu près simultanément une hausse brutale des décès et une baisse tout aussi brutale des conceptions (2).

Nous arrivons donc à considérer comme l'indice caractéristique de la crise le rapport des décès aux conceptions ou, ce qui revient au même, le pourcentage des décès aux conceptions décompté, sinon mensuellement, du moins dans le cadre de l'année de récolte. On comparera cet indice, plutôt qu'aux prix eux-mêmes des céréales, à des pourcentages mettant en lumière l'intensité de la hausse par rapport à l'époque immédiatement précédente. L'effet de la hausse, durant les années exceptionnelles que nous envisageons, était un effet brutal, un effet de choc, nettement distinct des effets sociaux des autres fluctuations économiques. Il atteignait un public populaire qui vivait « au jour la journée » et par là s'expliquent les incidences immédiates sur la démographie dont la rapidité aussi bien que l'intensité peuvent surprendre. Quoique les salaires et les revenus populaires fussent lents à s'adapter à une hausse de prix et, qu'à cet égard, toute hausse, même modérée, fût germe de souffrance, on peut estimer qu'au bout de quelques années cette hausse

(1) Nous nous permettons de renvoyer à ce sujet à notre article des *Mélanges d'histoire sociale*, tome V.

(2) Nous avons publié un graphique de ce genre dans le *Journal de la Société de statistique de Paris*, mai-juin 1944.



une partie d'entre eux. Les textes qui évoquent ce genre de questions sont trop souvent d'esprit partial pour n'être pas suspects. Sans doute exagèrent-ils l'insouciance et la négligence des « pauvres oisifs ». Mais il n'est pas douteux qu'une hausse brutale, survenant après une période de bas prix, n'ait constitué pour beaucoup d'entre eux un assez rude réveil.



Ainsi se justifie la méthode suivie dans l'établissement des graphiques ci-joints où les pourcentages des décès par rapport aux conceptions à Dijon et dans la région de Gien sont confrontés aux pourcentages des prix du froment à Rozoy-en-Brie, calculés par rapport aux médianes des mêmes prix durant les cinq années précédentes. On remarquera que les pourcentages de décès, à Dijon, se trouvent considérablement atténués dans leurs fluctuations par la transformation artificielle qu'on a dû faire subir aux données calculées en années civiles pour les rendre comparables à celles qu'on avait recueillies par années de récolte.

Cela dit, les résultats sont assez nets et la comparaison entre deux époques chronologiques, 1680-1713 d'une part, 1755-1789 de l'autre, nous paraît frappante. A l'époque LOUIS XIV, sévissent des crises de subsistances d'un caractère exceptionnel tellement net que ce seul caractère suffirait déjà à les différencier. Corrélativement, le rapport des décès aux conceptions manifeste des poussées qui, lorsque les données ont été recueillies selon la méthode formulée plus haut, sont d'une intensité comparable et non moins exceptionnelle. Le caractère national de la crise ne fait pas de doute et la substitution des prix cotés au marché de Dijon aux prix de Rozoy-en-Brie ne rendrait pas la concordance plus significative.

A l'époque LOUIS XV, et plus encore à l'époque LOUIS XVI, tout change. Plus de corrélation apparente entre les maxima des prix et les indices démographiques. S'il y a toujours un problème démographique des subsistances, il est d'un ordre de grandeur tout différent et cette différence de quantité est déjà par elle-même une différence de qualité. Époque de crises mortelles, époque de crises larvées, entre les deux une révolution s'est accomplie. Une grande révolution que ces quelques lignes ne peuvent que signaler et qui reste à étudier.

Cependant nous n'avons fait, somme toute, que préciser en les illustrant des faits connus et que constituer un contrôle statistique de la documentation historique habituelle. Peut-on espérer aller plus loin et mesurer un jour les conséquences démographiques des crises de subsistances? A première vue, il faudrait des dépouillements étendus dans des régions diverses car il est fort probable qu'on aboutira à déceler de grandes variations locales dans l'intensité des disettes. Mais avant d'entreprendre un travail de cet ordre de grandeur, une analyse plus poussée des phénomènes paraît nécessaire.

« J'enterré douze cent corps cette fascheuse année, les chiens mangeaient les corps morts qu'ils trouvaient le long des grands chemins qui en étaient bordés. » Laissons de côté le pittoresque macabre de cette note par laquelle débute le registre de Gien-le-Vieil pour 1709. Mais, tout bien compté, on n'y trouve inscrits, de janvier à décembre, que 241 décès. Il faut ajouter que, sur ce total, 17 sont mentionnés anonymement, parfois avec un lieu d'origine, parfois sans autre indication que « pauvre mendiant ». De toute façon, nous sommes loin du chiffre des sépultures indiqué dans la note initiale. Faut-il accuser le curé d'imagination fantasque? Plus vraisemblablement le chiffre de 1.200 n'a-t-il qu'un caractère très approximatif. Il reste que beaucoup de morts ne sont pas dénombrés dans les registres : morts forains qui n'ont certainement pas été enregistrés dans leur paroisse d'origine, mais qui, ne l'ayant pas été dans le lieu de leur décès, ne l'ont été nulle part.

Pour comprendre la portée de cette constatation, il faut avoir présent à l'esprit ce fait que l'ancienne population de la France comprenait, même en temps normal, une énorme proportion d'« errants », expression que nous empruntons à M. Georges LEFEBVRE et qui est le titre significatif d'un des chapitres de son livre sur *La grande peur de 1789*. On serait presque tenté de dire qu'il y avait deux peuples, celui des sédentaires et celui des nomades. Or, toutes les vraisemblances concordent pour permettre d'affirmer que les mêmes coefficients de mortalité, de fécondité et de nuptialité ne leur sont pas applicables. Précisément la famine qui modifiait ces coefficients, multipliait les vagabonds en ajoutant aux professionnels de la mendicité et du « bricolage » des déracinés occasionnels qui, à partir de là, le restaient souvent de manière définitive.

De toute façon, une computation précise de cette population flottante est impossible et par là même les résultats d'un décompte direct des pertes dues aux famines se trouvent viciées à la base.

Sommes-nous donc dans une impasse? En réalité, seule l'expérience pourra le dire. Nous disposons, avec les mariages, baptêmes et décès, de trois séries de données échelonnées dans le temps : nous pouvons toujours essayer d'en tirer parti. Il est bien certain que si les administrateurs d'Ancien Régime avaient procédé à des recensements complets exacts et fréquents, le problème, tel que nous l'avons posé, serait résolu. Le déficit constaté entre deux recensements rendrait compte, avec une approximation satisfaisante, des effets de la disette. Pouvons-nous, faute de mieux, combler cette lacune en appréciant le mouvement de la population? Nous avons constaté l'impossibilité de le faire pour l'année même où s'est déroulée la crise. Mais, en temps normal, le pire vagabond lui-même mourait rarement sans sépulture dûment enregistrée et les enfants les moins légitimes étaient baptisés. En travaillant sur des indices suffisamment variés et sur une durée assez longue, il est certainement possible d'acquérir une idée de l'accroissement ou de la diminution de la population. Dans les limites où les coefficients de nuptialité, de maladie et de mortalité peuvent être considérés comme relative-

ment stables, chacune des trois séries de données peut servir de base à une évaluation.

Mais il est bien évident que chacun de ces coefficients subit à la fois une évolution séculaire, dont l'époque contemporaine nous offre maints exemples mémorables, et, d'autre part, peut fluctuer momentanément sous des influences temporaires qu'elles soient accidentelles ou cycliques. Or, la disette bouleversait la composition des groupes humains et, par suite, la valeur globale des coefficients. Si difficile que soit la connaissance de la mortalité par âge, il nous paraît résulter des sondages que nous avons entrepris que celle des années de disette était sensiblement différente à cet égard de celle des années normales. Il en résultait non seulement une répartition différente par âge au lendemain de la crise, mais des changements importants dans l'effectif des candidats possibles au mariage et dans celui des ménages susceptibles d'avoir des enfants, tout autant que dans la qualité physique moyenne de chaque génération dont la résistance à la maladie se trouvait momentanément accrue par une sévère sélection naturelle.

Plus importante encore nous paraît être la considération des phénomènes compensateurs qui apparaissent au lendemain de la crise. Il ne viendra, je suppose, à l'idée de personne de calculer les pertes démographiques subies par un pays à la suite d'une grande guerre moderne en relevant les chiffres des mariages avant et après la tourmente. Cependant, sur une assez longue période, le coefficient de nuptialité, tout au moins dans notre pays, est un des moins instables. Mais tout le monde sait que les mois qui suivent la cessation des hostilités voient une floraison de mariages « retardés ». Ainsi le calcul conduirait-il à la conclusion absurde d'une augmentation de la population.

Or, l'observation des simples séries de données à l'état brut permet aisément d'apercevoir l'existence, au lendemain des grandes disettes, de plusieurs phénomènes de ce genre. Presque toujours les décès diminuent fortement, si fortement qu'il est difficile d'expliquer cette diminution en la rapportant uniquement à celle de la population. On est amené à admettre que la disette provoquait par anticipation des décès qui se seraient produits durant les années suivantes. Inversement, on constate non seulement l'existence de mariages retardés mais une masse beaucoup plus importante de conceptions. Cette floraison de naissances combinée avec la diminution des décès contribue, après sa hausse brutale, à faire descendre brusquement sur nos graphiques le pourcentage des uns aux autres. Finalement, devant l'ordre de grandeur de ces actions compensatrices, on en vient à se demander si ces terribles crises n'étaient pas, démographiquement parlant, résorbées en un nombre assez limité d'années, ce qui rendrait assez vains les efforts pour calculer leur intensité à l'aide d'extrapolations à partir des conditions antérieures.

## 650 CRISES DE SUBSISTANCES ET DÉMOGRAPHIE DE LA FRANCE

On peut d'autant moins échapper à cette objection qu'elle se trouve renforcée d'un autre côté. Les victimes appartenaient, pour une bonne part, à un milieu démographique très spécial dont la destinée était de se perdre peu à peu sans laisser de traces. Milieu où la fécondité était certainement faible et la mortalité infantile forte, milieu qu'atteignaient journallement, même les années normales, des crises qui entamaient à peine le corps solide des laboureurs implantés sur la glèbe.

L'auteur des *Réflexions* citées plus haut a eu, entre autres mérites, celui de mener une enquête dans les hôpitaux. Enquête restreinte mais dont les résultats valent sur un point d'être signalés. Les années de hausse des blés, on mourait, proportionnellement aux années normales, beaucoup plus à l'hôpital que dans le reste de la population. Et cela est vrai non seulement des hausses terribles de l'époque LOUIS XIV mais de celles de l'époque LOUIS XV. Durant les deux années 1740 et 1741, les décès parmi la population parisienne furent de 48.858, soit un quart de plus qu'à l'ordinaire. Mais, à l'Hôtel-Dieu, ces deux mêmes années, on compta 15.085 morts au lieu de 9.796, chiffre de deux années ordinaires, soit sensiblement plus de moitié en plus. Or, l'« hôpital » du xvii<sup>e</sup> et du xviii<sup>e</sup> siècle doit être soigneusement distingué de l'institution qui porte ce nom aujourd'hui. On y soignait des malades mais ces malades ne représentaient la morbidité que d'une partie de la population. C'étaient tous des malades pauvres; celui qui n'était pas « pauvre », dans le sens fort que comportait le terme, c'est-à-dire indigent, n'allait pas à l'hôpital. La disette, qui détruisait massivement sur les routes, dans leurs cabanes, dans les granges où ils cherchaient refuge, aussi bien qu'à l'hôpital, une partie de ces êtres humains, ne faisait que condenser, en quelques mois dramatiques, une histoire qui, en d'autres temps, se traînait à travers les épisodes insignifiants de la misère quotidienne.

Sous LOUIS XV, la grande crise de subsistances, celle à laquelle en dépit des confusions auxquelles prête l'expression, on serait tenté de conserver son nom traditionnel de « famine », a disparu. Pourtant ce n'est que tardivement, durant la seconde moitié du xviii<sup>e</sup> siècle, qu'on observe la grande poussée de croissance de la population française, annonciatrice des temps nouveaux. C'est qu'à côté de la crise aiguë existait la disette larvée. Cette disette larvée demeurait à l'état latent même lorsque les prix n'apparaissaient pas excessifs dans les mercuriales. Ce serait peut-être là, en raison de son caractère permanent, l'aspect du problème des subsistances démographiquement le plus intéressant. Mais peut-on jamais espérer l'atteindre? L'année de disette, à haute époque, est une donnée précise qui permet, jusqu'à un certain point, des supputations rigoureuses. Au delà s'étend un complexe de chômage endémique et d'endettement croissant conduisant à la saisie et à l'abandon de l'exploitation fixe où, certes, le cours du blé jouait son rôle : mais il ne tuait pas, tout de suite, ni tous à la fois. Il usait lentement.

Jean MEUVRET.